

Colis des seniors

Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale souhaitent, comme tous les ans, apporter une attention particulière à nos concitoyens les plus âgés. Le CCAS a décidé de renouveler son action qui consiste à sélectionner uniquement des producteurs locaux pour garnir les paniers offerts aux administrés. Privilégiant les circuits courts et favorisant le marché local. La distribution est prévue en décembre par les élus et les membres du CCAS.

Nous vous rappelons que pour pouvoir bénéficier du colis et être informés de toutes les manifestations du CCAS il est obligatoire de remplir et signer la fiche RGD disponible en mairie.



AGENDA

Vendredi 1er décembre : Fête de l'hiver : premier Marché de Noël des écoles au centre socioculturel de 17h30 à 19h45

Vendredi 1er décembre : Soirée Théâtre « Arrêtez vos salades » avec la Compagnie de théâtre Les têtes à Plapp' au Centre Socioculturel à 20h30, entrée gratuite, recettes au chapeau

Mercredi 6 décembre : Spectacle le premier flocon organisé à la bibliothèque, à 10h30 à partir de 3 ans, places limitées sur inscriptions, gratuit

Samedi 9 décembre : Atelier jeux de société organisé par la bibliothèque de 15h00 à 16h30, gratuit sur inscription, à partir de 7/8ans

Samedi 16 décembre : Atelier bricolage de Noël organisé à la bibliothèque de 15h00 à 16h30, à partir de 7 ans, gratuit sur inscription

Mardi 26 au vendredi 29 décembre : Stage Badminton pour les enfants nés entre 2012 et 2016 de 10h00 à 15h00 au gymnase, renseignements et inscriptions en mairie, contact Laurent : 07 66 40 84 27

Dates de battues de chasse

	Lot n°1 : Bois du reposoir, de la Charmoise et bois des Hospices	Lot n°2 : Bois de Saint-Germain - Vallée de Montvaux - Forêt de Vazelle
Novembre 2023	3 - 17 et 27 novembre	9 et 30 novembre
Décembre 2023	1 - 12 et 29 décembre	13 - 20 et 27 décembre
Janvier 2024	12 - 15 et 31 janvier	17 et 20 janvier

Plan de chasse disponible sur notre site internet et sur la borne d'affichage numérique.

EXPRESSION OPPOSITION

Thierry NONNON

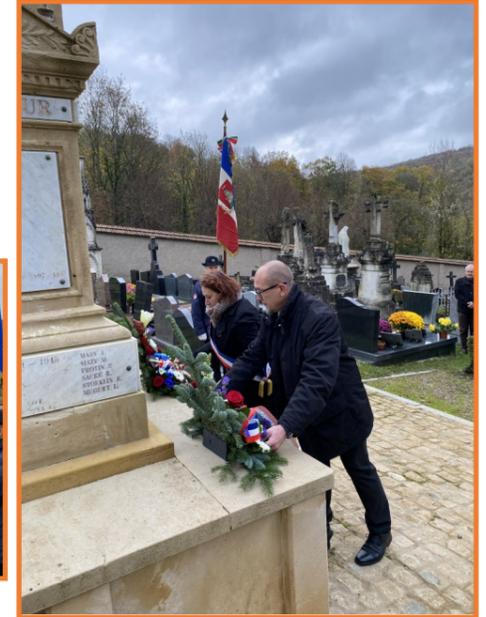
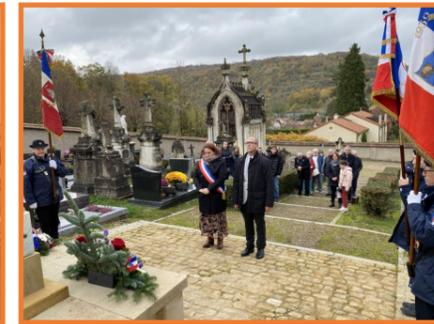
Texte non fourni par l'opposition

Impression par nos soins



La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

Les municipalités de Châtel-Saint-Germain et de Lessy ainsi que le Souvenir Français ont rendu hommage à la mémoire des morts au champ d'honneur pour la France lors du 105ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. La cérémonie s'est tenue au monument aux Morts de Lessy, le dimanche, avec l'accompagnement en musique de Monsieur Denis FOGELGESANG.

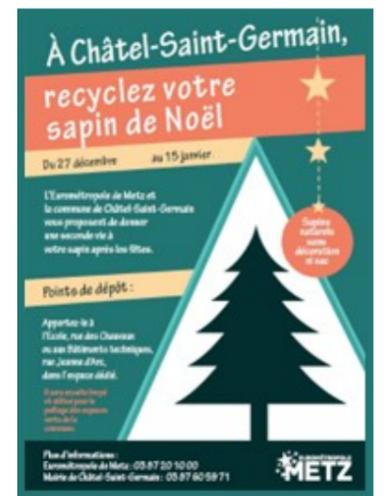


Collecte de jouets

La commune organise une collecte de jouets et peluches en bon état pour les enfants. Déposez vos dons en mairie jusqu'au 8 décembre. Les dons seront redistribués aux associations « ParEnLor » et « Caritas Moselle » qui œuvrent pour les enfants en Moselle.

Opération recyclez votre sapin de Noël

L'Eurométropole de Metz et la commune de Châtel-Saint-Germain vous proposent de donner une seconde vie à votre sapin après les fêtes. Pour la 3ème édition, vous pouvez apporter vos sapins naturels sans décoration, ni sac, à l'école maternelle, rue des Chauvaux ou au bâtiment technique, face au n° 17 rue Jeanne d'Arc à partir du 27 décembre.



MAIRIE DE CHATEL-SAINT-GERMAIN : 13 rue Jeanne d'Arc

57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN / Tél : 03.87.60.59.71

Mail : mairie@chatel-saint-germain.fr

Site internet : <http://www.chatel-saint-germain.fr/>

Page Facebook de Commune de Châtel-Saint-Germain



Ne pas jeter sur la voie publique



CADRE DE VIE

Décorations d'Halloween

Les services techniques ont retiré les décorations printanières pour laisser place à celles d'Halloween. D'ici peu, ce seront celles de Noël qui prendront place avec de nombreuses nouveautés ! Les services techniques ont accueilli durant une semaine Djayson Capitaou, en stage découverte. Ce jeune scolarisé au lycée agricole de Courcelles Chaussy et habitant la commune a pu découvrir et participer aux travaux réalisés par les agents du service.



Plantations d'automne

Les agents des services techniques ont retiré le fleurissement estival remplacé par quelques bisannuelles (pensées, pâquerettes) mais aussi des bruyères, des chrysanthèmes et des choux d'ornement qui viennent apporter une touche de couleur pour la saison hivernale.



TRAVAUX ET SECURITE

Mesures plan Vigipirates

A la suite des récents évènements, la commune a mis en place les mesures du plan Vigipirates « Urgence Attentat » déployé par la Préfecture. De ce fait, le stationnement est interdit aux abords des établissements scolaires et lieux de culte de 8h30 à 16h15 à l'exception des véhicules autorisés. L'accès à l'enceinte des établissements scolaires est interdit à toute personne étrangère à l'établissement. Notre agent de police municipale assure la sécurité devant la grille de l'école maternelle afin d'éviter toute intrusion. De plus, tout rassemblement de personnes aux abords des établissements scolaires est interdit. Merci à tous de respecter ces nouvelles mesures.

JEUNESSE / SCOLAIRE

Centre de loisirs d'automne

Tout au long de la semaine, du 23 au 27 octobre les enfants ont été plongés dans le thème de Disney ! L'équipe d'animation a proposé des jeux de société, jeux sportifs, jeux des mimes, blind test avec différents ateliers et activités manuelles pour terminer par la boom party tant attendue de toutes et tous.



URBANISME

L'arrêt de projet du PLUi de l'Eurométropole de Metz a été voté en Conseil Métropolitain le lundi 02 octobre 2023. L'enquête publique se déroule du **lundi 23 octobre à 9h00 au vendredi 1er décembre 2023 à 17h00**. Plusieurs lieux de permanence des commissaires enquêteurs se tiendront dans plusieurs communes. Tout citoyen (quel que soit son lieu de résidence) peut se rendre à la permanence de son choix.

Nous vous rappelons dans le cadre de l'enquête publique actuelle, que pouvez porter avis au projet de PLUi soit en remplissant le registre disponible en mairie, soit en ligne sur internet sur la page PLUi Eurométropole de Metz avant le 1er décembre 2023.



PLAN LOCAL D'URBANISME
intercommunal
EXPRIMEZ-VOUS !



PLUi ENQUÊTE PUBLIQUE
Du lundi 23 octobre 2023 au
vendredi 1er décembre 2023

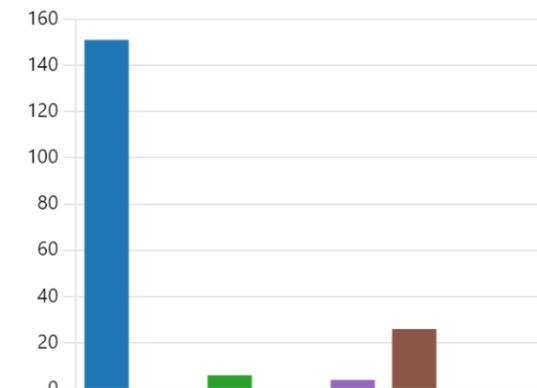
L'Agence Postale Communale

Dans la gazette de septembre 2023, nous vous avons invité à participer à l'enquête sur le bureau de Poste. Ce questionnaire a également été partagé aux maires des communes voisines. Lors du conseil municipal du 24 octobre 2023, les résultats de cette enquête ont été présentés. Pour 187 répondants, 60% ne sont pas satisfait des services actuels et sont favorables à l'ouverture d'une agence postale communale. Vous trouverez ci-dessous les résultats de l'enquête.

Quelle est votre commune de résidence ?

[Plus de détails](#)

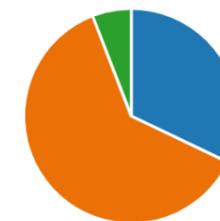
Châtel-Saint-Germain	151
Lessy	0
Jussy	6
Sainte-Ruffine	0
Moulins-lès-Metz	4
Scy-Chazelles	26
Rozérieulles	0
Autre	0



Est-ce que le service proposé par le bureau de poste ACTUEL vous convient et acceptez-vous qu'il soit conservé avec les mêmes conditions ?

[Plus de détails](#)

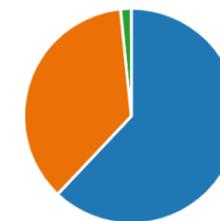
Oui	60
Non	116
Je n'utilise pas les services postaux	11



Seriez-vous intéressé par le remplacement du bureau de poste actuel par l'ouverture d'une agence postale communale à Châtel-Saint-Germain avec les modalités d'horaires de la mairie et d'un point relais dans un commerce à Scy-Chazelles ?

[Plus de détails](#)

Oui	116
Non	68
Je n'utilise pas les services postaux...	3



Après en avoir débattu, l'équipe municipale a autorisé Madame le Maire à signer une convention avec le groupe la Poste pour la transformation du bureau de poste actuel. Cette décision difficile à pour unique objectif d'améliorer la qualité de service apportée aux utilisateurs des services postaux en assurant des heures d'ouvertures constantes sur des plages horaires plus vastes. Nous devons nous tourner vers l'avenir et engager des actions pour répondre aux besoins de nos administrés. Madame le Maire s'est engagée à signer cette convention sous 2 conditions :

- Avoir un relais postal en complément de l'agence postale communale dans un commerce sur la traversée entre Rozérieulles et Scy-Chazelles.
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement à la hauteur de l'indemnité versée par la Poste.